



Elections TPE* 2021

22 mars – 6 avril

*Très Petites Entreprises

spelc-centre-poitou-charentes.fr

Voter pour le Spelc

C'est choisir un syndicat expérimenté qui est à votre disposition à tout moment.

Un service permanent

Pour vérifier la régularité de vos contrats.
Pour vous assister en cas de difficulté.
Pour vous conseiller à l'approche de la retraite.

Comment voter ?

En mars, vous recevez un courrier qui contient :

- votre identifiant et un code pour voter en ligne.
- un bulletin et une enveloppe préaffranchie pour voter par courrier.

Adhérer au Spelc Centre Poitou-Charentes, c'est bénéficier des services d'une équipe expérimentée et disponible. En fonction de votre salaire, déduction faite du crédit d'impôt, une adhésion coûte entre 1,60 et 4,80 euros par mois.